



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E198308

VALABLE JUSQU'AU

01/04/2027

ÉDITÉ LE

02/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LYON

Siret : 914 555 610 00015

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 80 01684

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AT 580 993

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AT 580 993

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : NOCA

194 TRAVERSE DE GRANGE EGLISE  
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Téléphone : 04 78 48 46 35

Portable : 06 42 58 91 78

Fax :

Site Internet :

E-mail : noca.platreriepeinture@gmail.com

Responsabilité légale :

BARLON DENIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 13/02/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 13/02/2024         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 13/02/2024         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 26/06/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.